

20-12-2017

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, TENUE LE 20 DÉCEMBRE 2017 À 20 H 30, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :****Membres du conseil :**

M<sup>me</sup> Maryse Gouger, district n° 1; M. Pierre Lépicier, district n° 4;  
 M. Gyslain Loyer, district n° 2; M. Sylvain Trudel, district n° 5;  
 M. Denis Renaud, district n° 3; M. Luc Ducharme, district n° 6;

Sous la présidence de la mairesse, M<sup>me</sup> Audrey Boisjoly.  
 Le secrétaire-trésorier, M. René Charbonneau, est aussi présent.

**LORS DE CETTE SEANCE EXTRAORDINAIRE, LES MEMBRES DU CONSEIL NE PEUVENT DISCUTER ET DÉCIDER QUE DU SUJET CONCERNANT LE PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS 2018, 2019 ET 2020.**

**LA MAIRESSE CONSTATE LE QUORUM ET OUVRE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE À 20 H 30.**

467-2017

Ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Gyslain Loyer appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Programme triennal d'immobilisations - Présentation et questions;
3. Levée de la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

468-2017

Programme triennal  
d'immobilisations  
2018, 2019, 2020

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Gyslain Loyer, il est résolu que le programme triennal des dépenses d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020, soit établi comme suit :

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION					2018		
PROJETS	2018	2019	2020	TOTAL	FINANCEMENT		
					F.A.G.	EMPRUNT	SUBVENTION
CAMIONS (pick-up)	45 000	45 000		90 000	90 000		
CAMION-ÉCHELLE		995 000		995 000		995 000	
CASERNE		3 500 000		3 500 000		1 750 000	1 750 000
INFRASTRUCTURES DE RUES							
RÉPARATION PONCEAUX (1 <sup>er</sup> Ramsay et 2 <sup>e</sup> Castle Hill)	135 000			135 000		135 000	
RÉGULATEUR (rg Frédéric et ch. de la Ligne-Frédér)	65 000			65 000		65 000	
RG FRÉDÉRIC (aqueduc et pavage)		530 000		530 000		530 000	
RUE DES ORMES (aqueduc)		225 000		225 000		225 000	
RG SAINT-MARTIN			930 000	930 000		930 000	
CHEMIN DE JOLIETTE ET BARRETTE (TECQ)	3 500 000			3 500 000		1 600 000	1 900 000
AVE DU PARC, ÉGLISE, AUBIN, DUFRESNE ET BARRETTE	3 200 000			3 200 000		2 300 000	900 000
RUE SUZANNE	535 000			535 000		535 000	
RUE HENRI-L.-CHEVRETTE (prolongement)		1 350 000		1 350 000		1 350 000	
COMPTEURS D'EAU (institutions, commerces et industries)	25 000			25 000	25 000		
RÉHABILITATION DES PUIXS EXISTANTS	25 000			25 000	25 000		
RECHERCHE EN EAU, FORAGE ET AMÉNAGEMENT		120 000	180 000	300 000		300 000	
STATION D'ÉPURATION	4 600 000			4 600 000		2 300 000	2 300 000
HALTE DESJARDINS	20 000			20 000	20 000		
CENTRE RÉCRÉATIF		3 500 000		3 500 000		1 750 000	1 750 000
<b>TOTAUX</b>	<b>12 150 000</b>	<b>10 265 000</b>	<b>1 110 000</b>	<b>23 525 000</b>	<b>160 000</b>	<b>14 765 000</b>	<b>8 600 000</b>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

469-2017

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel, il est résolu qu'à 21 h 01 la présente séance soit levée.

Audrey Boisjoly  
Mairesse

René Charbonneau  
Secrétaire-trésorier et directeur général

« Je, Audrey Boisjoly, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».